

LA LETTRE du MAIRE

JUIN 2018



Chers Véliziens,

Notre tranquillité a été durement perturbée pendant tout le week-end et vous avez été nombreux à ne pas pouvoir dormir. Dès vendredi soir, chacun cherchait le voisin indélicat mais il a fallu attendre 19h samedi pour que notre police municipale localise enfin une rave party organisée dans le bois de Verrières à la limite de Vélizy, Clamart, Bièvres et Verrières-le-Buisson.

J'ai alors saisi le directeur de cabinet de notre Préfet en charge de la sécurité pour l'alerter et pour qu'il intervienne auprès de ses homologues. Malheureusement la situation ne s'est pas améliorée.

Le Maire de Châtenay-Malabry me confirmait que ce rassemblement était bien situé sur sa commune pour la 3^{ème} année consécutive.

Nous avons dû être sauvés par des vents plus favorables les années précédentes.

Châtenay-Malabry et la Préfecture des Hauts-de-Seine se rejettent la responsabilité mais quoiqu'il en soit il est irresponsable d'organiser un tel festival en agglomération et le tapage nocturne ne peut pas être toléré et aurait dû être réprimé.

Sachez que je saisis dès aujourd'hui le Préfet des Hauts-de-Seine pour que ce tapage ne se reproduise pas et je vous invite à faire de même.

Bien cordialement
J. Levenez